

1. DATES IMPORTANTES

OCTOBRE 2017				
L	M	M	J	V
2 ³	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶	6 ⁷
9	10 ⁸	11 ⁹	12 ¹⁰	13
16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	20 ⁵
23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	27 ¹⁰
30 ¹	31 ²			

NOVEMBRE 2017				
L	M	M	J	V
		1 ³	2 ⁴	3 ⁵
6 ⁶	7 ⁷	8 ⁸	9 ⁹	10 ¹⁰
13 ¹	14 ²	15 ³	16	17
20 ⁴	21 ⁵	22 ⁶	23 ⁷	24 ⁸
27 ⁹	28 ¹⁰	29 ¹	30 ²	

16 octobre : Début des activités parascolaires offerts par le RSEQ et le Club Ludo ;
 30 octobre : Remise des méritas au gymnase de l'école dès 14h35 ;
 31 octobre : Une activité pour les élèves de l'école a été organisé par l'OPP (Organisation de participation des parents) pour souligner la fête de L'Halloween. C'est en après-midi que les jeunes pourront y participer ;
 15 novembre : 2^e rencontre du conseil des élèves à 11h30 ;
 16 et 17 novembre : Rencontre de parents avec les enseignants : 1^{er} bulletin.

2. SEMAINE DE LA GENTILLESSE

Félicitations à nos classes qui se sont démarquées lors de la semaine de la gentillesse !

Première place: classe de 5e année de madame Marie-Pier Langlois ;

Deuxième place: classe de 2e année de madame Doriane Angers ;

Mention spéciale à la classe de maternelle 4 ans de madame Maude Olivier-Gosselin pour sa participation exceptionnelle.

Merci au personnel et aux parents pour leur implication.

Poursuivons nos bonnes actions tout au long de l'année !

3. CONSEIL D'ÉLÈVES

Nous avons procédé aux élections des membres du conseil des élèves de l'école Dominique-Savio le 4 octobre dernier. Je tiens à féliciter tous les participants de leur intérêt à ces postes et de vos présentations.

Voici les noms des élèves qui ont été élus :

Marianne Brouard, Zoé Plasse, Justin Mercier, Alysun Desjardins, Nada Stiten, Marie-Soleil Dumais, Émile Berthelot et Rose Mercier. Félicitations à tous !

4. SORTIES ÉDUCATIVES - 1^{ER} VERSEMENT

Pour les parents qui ont choisi de payer les sorties éducatives en deux versements, nous vous rappelons que le 20 octobre prochain est la date limite pour le 1^{er} versement de 25 \$.

5. INSCRIPTION AUX PROGRAMMES PARTICULIERS DU SECONDAIRE

La date limite pour l'inscription aux programmes particuliers du secondaire est le 22 octobre 2017. Voici le lien pour accéder à la lettre d'informations pour les parents des élèves de 6^e année : [lettre-admission-programmes-particuliers-aux-parents-deleves-de-6e-annee-provenant-de-la-csc](#).

6. SURVEILLANCE ET SERVICE DE GARDE SCOLAIRE

Depuis le début de l'année, nous observons une augmentation importante d'enfants, non-inscrits au service de garde, dans la cour de l'école pendant l'heure du dîner et après l'école.

Bien que nous fassions preuve d'ouverture, nous vivons des problématiques avec la gestion de l'ensemble des jeunes dans la cour :

- Nous devons respecter un ratio de 20 enfants par adulte. Avec l'ajout des élèves de la maison, nous ne respectons pas les ratios ;
- Nous devons gérer les blessures des enfants non-inscrits au service de garde ;
- Nous devons gérer les conflits entre des jeunes inscrits et non-inscrits au service de garde.

Il est important de vous rappeler que les éducatrices ne sont pas responsables des enfants non-inscrits au service de garde de l'école.

À partir de maintenant, les éducatrices vont demander, aux jeunes non-inscrits au service de garde, de :

Heure du dîner :

- rester près de la clôture s'ils arrivent avant 12h50 dans la cour de l'école ;

Après l'école :

- retourner chez eux si le ratio d'enfants de l'éducatrice n'est pas respecté ;
- retourner chez eux si un jeune ne respecte pas un pair ou un adulte ;
- retourner chez eux s'il cherche à nuire au bon déroulement des jeux ;
- demander à un jeune ou un parent de laisser son chien à l'extérieur de la cour ;
- demander à un jeune ou un parent de laisser son vélo à l'extérieur de la cour ;

Sachez que ce rappel vise à faciliter le travail de nos éducatrices et assurer la sécurité des jeunes.

Christine Fortier,
directrice